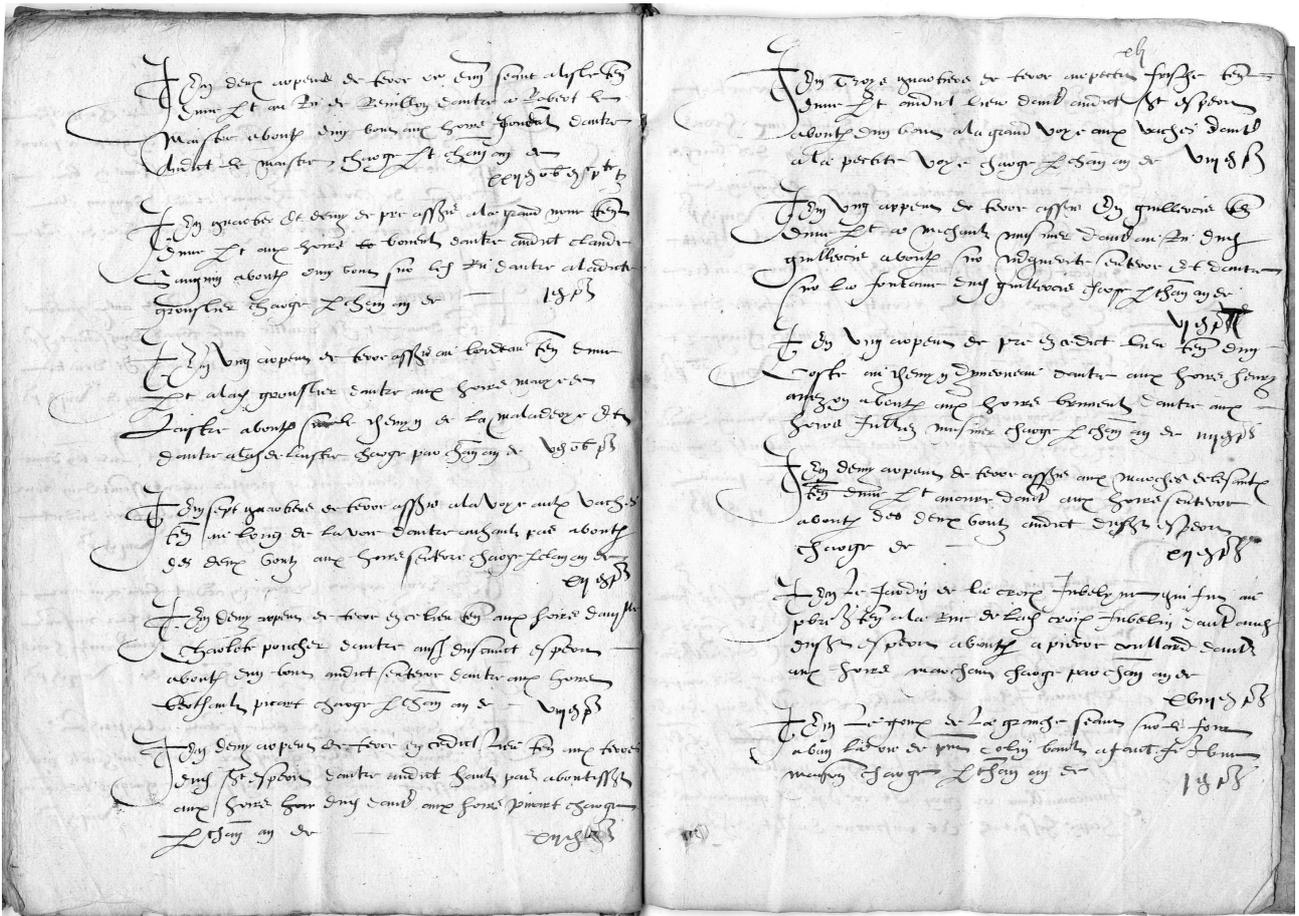


Terrier des seigneurs d'une partie de Santeny
Michel PICOT et Claude SANGUY
1531 - 1540

Document conservé aux Archives départementales de l'Essonne sous la cote A 1057

Image numérique 23



Nom image numérique AD91_A_1057_23

**Transcription effectuée par Mme Le Touzé - Paléographe amateur reconnue
Ex membre très active, du Cercle d'Etudes Généalogistes et Démographiques
du Val-de-Marne**

Nom image numérique AD91_A_1057_23

Item 2 arpents de terre ou environ séant à l'Isle, tenant d'1 part au ru du Réveillon , d'autre à Robert LE MAISTRE ; aboutissant d'1 bout aux hoirs [JODAL], d'autre au dit LE MAISTRE, chargé par chacun an de 22 deniers oboles xxx

Item quartier 1/2 de pré assis à la Grand Noue, tenant d'1 part aux hoirs BONEUL d'autre part au dit Claude SANGUYN : aboutissant d'1 bout, sur le ru, d'autre à la suite GROUSLIER, chargé par chacun an, de 1 denier parisis

Item 1 arpent de terre assis au Bordeaux, tenant d'1 part à la dite GROUSLIER, d'autre aux hoirs Marie DE LAISTRE : aboutissant sur le chemin de la Maladerye et de l'autre à la dite DELAISTRE, chargé par chacun an de 5 deniers oboles parisis

Item 7 quartiers de terre assis à la voie aux Vaches, tenant au long de la voie, d'autre au Haut Pas, aboutissant des 2 bouts aux hoirs SANTERRE, chargés par chacun an de 12 deniers parisis.

Item 1/2 arpent de terre, en ce lieu, tenant aux hoirs dll Charlotte POUCHER, d'autre au dit du St Esprit ; aboutissant d'1 bout, audit SANTERRE, d'autre aux hoirs Berthaul PICART, chargé par chacun an de 8 deniers parisis.

Item 1/2 arpent de terre en ce dit lieu, tenant aux terres du dit St Esprit, d'autre au dit au Haut Pas ; aboutissant aux hoirs du dit, d'autre aux hoirs PICART, chargé pour chacun an de 12 deniers parisis

Item 3 quartiers de terre en partie friche, tenant d'1 part au dit lieu, d'autre au dit St Esprit, aboutissant d'1 bout à la grande voie aux Vaches, d'autre à la petite voie, chargé par chacun an de 8 deniers parisis.

Item 1 arpent de terre assis en Guillerois, tenant d'1 part à Michault MUSNIER, d'autre au ru du dit Guillerois, aboutissant sur Marguerite SANTERRE, et d'autre sur la fontaine de Guillerois, chargé par chacun an de 6 deniers parisis.

Item 1 arpent de pré en ce dit lieu, tenant d'un coté au chemin d'Yverneau, d'autre, aux hoirs Henry ANIZON ; aboutissant aux hoirs BRUNEUL, d'autre aux hoirs Julien MUSNIER, chargé par chacun an de 4 deniers parisis.

Item 1/2 arpent de terre assis aux marches de Lesaulx tenant d'une part d'autre aux hoirs SANTERRE, aboutissant des 2 bouts au dit St Esprit, chargé de 12 deniers parisis.

Item le jardin de la Croix Jubelyne qui fut au prêtre, tenant la la rue de la dite Croix Jubelyne, d'autre au dit du St Esprit ; aboutissant à Pierre COULLARD, d'autre aux hoirs MARCHAN, charge par chacun an de 18 deniers parisis.

Item le Goux de la Grange, séant sur le four à ban, là ou de présent Colin BAULT a fait faire une maison, chargé par chacun an de 1 denier parisis.